

Communiqué de presse

10.08.04-2604-CP-Elections-communales-syndicature.docx

Élections communales 2026

Mme Sandra Pasquier réélue tacitement à la syndicature

À l'échéance du délai légal, ce mardi à 12h, une seule liste a été déposée en vue de l'élection à la syndicature de La Tour-de-Peilz. La liste porte le nom de Mme Sandra Pasquier pour le Parti socialiste.

Conformément à l'art. 41 de la loi sur l'exercice des droits politiques, Mme Pasquier est réélue tacitement.

La Tour-de-Peilz, le 7 avril 2026

